

Les subsides

Canada est du nombre des quelques gros producteurs pétroliers qui soient membres de l'AIE, nos responsabilités internationales risquent de nous obliger à accroître nos exportations pétrolières advenant une crise pétrolière. Par contraste, l'accord de libre-échange ne fait que protéger la part proportionnelle de notre approvisionnement attribuée aux États-Unis, de façon à permettre la diminution des exportations en cas d'urgence.

Je tiens à ce qu'il soit parfaitement clair que l'engagement pris au nom du Canada envers l'AIE par le gouvernement libéral serait bien plus onéreux advenant une crise pétrolière que les engagements beaucoup plus modestes pris dans le cadre de l'accord de libre-échange. Notre gouvernement respecte son engagement à l'égard du programme énergétique international, car nous reconnaissons que le Canada est une nation commerçante et que notre sécurité énergétique est ultimement liée à la sécurité économique de nos partenaires commerciaux.

[Français]

Madame la Présidente, permettez-moi d'ajouter une autre note de bon sens à ce débat. Grâce aux changements déjà apportés par ce gouvernement, les produits énergétiques canadiens peuvent désormais concurrencer une part plus large du marché américain en raison d'une libéralisation plus grande quant à la réglementation. L'Accord de libre-échange vient formaliser cela, mais ne le modifiera pas radicalement.

Les changements relatifs à la part canadienne du marché américain avec ses hauts et ses bas seront graduels et s'effectueront selon les conditions économiques. Il faut aussi se rappeler que l'opposition a une conception dépassée de ce qu'on entend par sécurité énergétique. Elle se réfugie derrière un passé peu reluisant, à une époque où la sécurité énergétique signifiait des prix canadiens pour des ressources énergétiques canadiennes. Dire que cette politique de prix *Made in Canada* a lamentablement échoué est bien faible. Il faudrait plutôt clamer haut qu'elle a coûté des milliards de dollars aux contribuables, qu'elle a aliéné l'Ouest, qu'elle a entraîné une réglementation exhaustive dans le commerce bilatéral et coûté d'autres milliards de dollars en occasions ratées.

Ce que l'opposition ne veut pas comprendre, c'est que nos approvisionnements n'ont pas été menacés dans le passé et qu'aujourd'hui, nos marchés n'ont jamais été aussi bien servis. Nos capacités de production et de gestion sont de calibre international. Ce dont nous avons besoin, c'est de l'accès au marché, et c'est ce que nous apporte l'Accord de libre-échange.

[Traduction]

Ce serait contraire à tous les principes auxquels adhère le gouvernement que de vouloir, par le biais du traité de libre-échange, assurer la prospérité du Canada au détriment des droits des provinces. Le premier ministre (M. Mulroney) a fait figurer la réconciliation nationale sur son programme. Ce gouvernement est le premier à avoir signé un accord constitutionnel avec la bénédiction de toutes les provinces. Je trouve donc amusant que ce député de l'opposition craigne que, au moyen de l'accord de libre-échange, nous ne sapions d'une certaine façon le pouvoir accordé aux provinces en vertu de la Constitution. En outre, cet accord porte sur le commerce, et non pas sur des questions de compétence ou des ententes constitutionnelles.

[Français]

J'ai dit et répété que les droits et prérogatives des provinces en vertu de la Constitution demeurent et demeureront inchangés par l'Accord de libre-échange. Vous aurez bientôt l'occasion de lire vous-même le texte final de cet Accord et vous constaterez que les craintes de l'opposition sont absolument sans fondement.

En conclusion, madame la Présidente, j'affirme que le libre-échange ne signifie pas que le Canada renonce à son avenir énergétique. Au contraire, il l'assure. Chaque baril de pétrole, chaque pied cube de gaz, chaque kilowatt-heure d'électricité sera vendu par les producteurs au meilleur prix sur le marché. Que cela ait pour résultat des profits accrus pour les Canadiens dépend en grande partie de la capacité, des attitudes des producteurs et des marchands canadiens. Je crois fermement à leurs talents, à leur dynamisme et à leur réussite.

Madame la Présidente, le parti progressiste conservateur, contrairement aux partis d'opposition, a foi dans le peuple canadien. Alors que les libéraux et les socialistes voudraient restreindre nos libertés et se cacher derrière la vision apocalyptique d'un futur marché influencé par des contingences extérieures, le parti conservateur, lui, fait confiance aux gens de ce pays.

[Traduction]

M. Henderson: Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les discours du ministre . . .

M. Boudria: Bien que cela n'ait pas été chose facile.

M. Henderson: Oui, j'ai éprouvé beaucoup de difficultés à le suivre. Cependant, j'ai quelques questions à poser.

Le ministre sait que je viens de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, où le prix de l'électricité est le plus élevé de notre pays. Il est bien au courant de ce problème. Il s'est rendu dans cette province à plusieurs reprises et s'est entretenu avec le ministre provincial de l'Énergie et, je crois, aussi avec le premier ministre lorsque ceux-ci essayaient d'obtenir de l'aide du gouvernement fédéral pour uniformiser les coûts de l'énergie. Il sait quel genre de problème cela présente à notre secteur primaire qui utilise beaucoup d'énergie. Il sait aussi que nous dépendons pour la création d'emplois de l'industrie de transformation, telles ces fabriques de pommes chips et les usines de traitement des pommes de terre et du poisson. Nous avons beaucoup de mal à être concurrentiels simplement à cause du coût élevé de l'énergie.

● (1610)

Le ministre a expliqué à la Chambre combien cet accord commercial était avantageux parce qu'il nous donne accès au marché américain de l'énergie. Je voudrais parler au ministre du contrôle que les provinces ont sur l'énergie et je citerai en exemple sa propre province. Hydro-Québec est une société d'État provinciale. D'après moi, et que le ministre me reprenne si je me trompe, nous avons accès au marché américain de l'énergie au tarif courant. Et si le Québec voulait attirer une nouvelle industrie, disons une usine alimentaire, et si le tarif en vigueur pour l'électricité était, simplement pour citer un chiffre, 10c. le kilowatt, cette province pourrait-elle subventionner une nouvelle industrie et lui consentir un tarif de, disons, 8c. le kilowatt?